

# *Gérer les médias sociaux des défunts*



*Corporation  
des thanatologues  
du Québec*

**chalifour**  
WEBINTERACTIF+STRATÉGIE



Il existe deux manières d'agir auprès de Facebook en ce qui concerne le profil d'une personne décédée ; vous pouvez demander simplement sa fermeture ou demander à le transformer en un « mémorial »

**Voici les formulaires à remplir :**

### *Fermer le profil*

#### **Demande spéciale pour le compte d'une personne décédée**

Veillez utiliser ce formulaire pour demander la suppression du compte d'une personne décédée. Nous vous présentons toutes nos condoléances et apprécions votre patience et votre compréhension. Important : ce formulaire est réservé à la demande de suppression du compte d'une personne décédée ou aux demandes spéciales de commémoration. Toute autre demande reçue par ce canal ne recevra pas de réponse. Veuillez noter que, pour protéger la vie privée des utilisateurs de Facebook, nous ne pouvons communiquer les identifiants de connexion des comptes.

Adresse : <http://bit.ly/ZaPqIW>

### *Transformer le profil en mémorial*

#### **Demande de commémoration**

Utilisez ce formulaire pour demander la commémoration du compte d'une personne décédée. Nous vous adressons toutes nos condoléances et vous remercions pour votre patience et votre compréhension. Note : sous peine de parjure, ce formulaire est réservé au signalement du journal d'une personne décédée à commémorer.

**Nom complet de la personne décédée**

Comme indiqué sur le compte

Adresse : <http://bit.ly/XrZ71A>



**Twitter** ne vous autorise pas à récupérer le compte d'une personne décédée, mais uniquement de demander la fermeture du compte, soit par courrier, soit par télécopieur.

**Voici les informations à fournir :**

- 1.** Le nom d'utilisateur du compte Twitter  
(ex. @pseudonyme et twitter.com/pseudonyme) ;
- 2.** Une copie de l'acte de décès de l'utilisateur décédé ;
- 3.** Une copie d'une preuve de votre identité émise par le gouvernement (ex. permis de conduire) ;
- 4.** Une déclaration signée et certifiée comprenant :
  - votre nom et votre prénom ;
  - vos coordonnées actuelles ;
  - votre adresse email ;
  - votre lien de parenté avec l'utilisateur décédé ;
  - l'action demandée  
(ex. « veuillez désactiver ce compte Twitter ») ;
  - un lien vers un avis de décès en ligne ou vers l'avis de décès d'un journal local (facultatif).

**Twitter, Inc.**  
c/o: Trust & Safety  
1355, Market St., Suite 900  
San Francisco, CA 94103  
Fax : 1 415 222-9958  
privacy@twitter.com



Afin d'accéder à l'ensemble des comptes d'une personne défunte, vous devrez envoyer une demande auprès de **Google** par courrier ou par télécopieur.

**Voici les informations à fournir :**

- 1.** Votre nom complet ;
- 2.** Votre adresse postale ;
- 3.** Votre adresse e-mail ;
- 4.** Une photocopie de votre pièce d'identité officielle ou de votre permis de conduire ;
- 5.** L'adresse Gmail ou le nom d'utilisateur Google (il s'agit généralement d'une adresse e-mail de l'utilisateur décédé ;
- 6.** Le certificat de décès de l'utilisateur (si ce document n'est pas rédigé en anglais, veuillez en fournir une traduction assermentée et certifiée devant notaire) ;
- 7.** Les informations suivantes, issues d'une correspondance électronique reçue à votre adresse e-mail de l'adresse électronique associée au compte Google en question :
  - L'en-tête complet du message. Consultez les instructions qui expliquent comment trouver les en-têtes Gmail ou d'autres fournisseurs de messagerie Web. Copiez tout le texte compris entre la ligne "Delivered-To:" et la ligne "References".
  - La totalité du contenu du message.

**Google Inc.**  
Gmail User Support -  
Decedents' Accounts  
c/o Google Custodian of Records  
1600, Amphitheatre Parkway  
Mountain View, CA 94043  
**Fax : 650 644-0358**

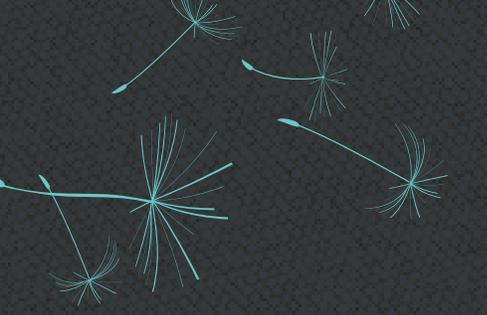


Pour demander la clôture d'un compte **Yahoo!**, vous devrez envoyer une lettre en anglais expliquant votre démarche accompagnée du numéro d'identifiant du défunt et d'un certificat de décès.

**Voici les informations à fournir :**

- 1.** Une lettre contenant votre demande et indiquant le nom d'utilisateur Yahoo! de la personne décédée ;
- 2.** Une copie d'un document nommant la partie requérante comme représentant personnel ou exécuteur du patrimoine du défunt ;
- 3.** Une copie du certificat de décès du titulaire du compte Yahoo!.





# Windows Live™ Hotmail®

Avec **Microsoft**, il vous est possible d'obtenir une sauvegarde des données du compte d'un défunt par DVD, comme ses courriels, ses pièces jointes, son carnet d'adresses ou sa liste de contacts Messenger, ou tout simplement de demander sa clôture.

## Voici les informations à fournir :

- 1.** Un certificat officiel de décès de l'utilisateur. Voici une liste d'exemples de documents que nous ne pouvons pas accepter :
  - Un Acte de mariage attestant que vous êtes l'époux ou l'épouse du propriétaire du compte ;
  - Document signé attestant de la procuration ;
  - Une copie du testament / du fidéicommiss où vous êtes nommé comme exécuteur testamentaire ou bénéficiaire.
- 2.** Un document attestant que vous êtes effectivement le plus proche parent et/ou l'exécuteur testamentaire ou bénéficiaire des biens de cet utilisateur, ou que vous avez une procuration. Nous acceptons les documents suivants à cet effet :
  - Un Acte de mariage attestant que vous êtes l'époux ou l'épouse du propriétaire du compte ;
  - Document signé attestant de la procuration ;
  - Une copie du testament / du fidéicommiss où vous êtes nommé comme exécuteur testamentaire ou bénéficiaire ;



**Next of Kin**  
One Microsoft Way  
Redmond, WA 98052  
**Fax: 425 708-7851**  
**msrecord@microsoft.com.**



# Pinterest

**Pinterest** est un jeune service qui, pour le moment, n'indique aucune démarche quant à la récupération ou la fermeture du compte d'un défunt. Cependant, il existe un formulaire à l'intention de l'équipe pour toute demande spécifique rédigée en anglais.



**Instagram** ne donne pas beaucoup d'informations sur les services qu'il propose aux familles des défunts. La meilleure chose à faire est donc de les contacter directement par courriel, en anglais, afin de lancer une procédure de fermeture de compte.